

## Le CPAS de Pont-à-Celles recrute un **AIDE-MÉNAGER H/F/X**

Le C.P.A.S. de Pont-à-Celles recherche un aide-ménager souhaitant mettre ses compétences au service d'une administration à taille humaine (+/- 100 collaborateurs) dans une commune rurale de 17.000 habitants situé dans un cadre agréable. Outre notre service de 1ère ligne, notre centre dispose des services suivants : IDESS (buanderie, taxi social, ...) ; une crèche ; médiation de dettes ; énergie ; insertion ; accueillantes conventionnées ; repas à domicile ; SAFAS ; espace vert ; ILA ; ... Une épicerie sociale et une friperie sont en cours de développement. Note centre est amené à s'agrandir et à se moderniser tout en prenant en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économique. Notre centre fait de l'action sociale au profit de tous les citoyens pont-à-cellois sa principale motivation et axe de développement avec encore de nombreux défis à relever. Si vous avez envie de participer à ces projets, rejoignez-nous !

### **VOTRE MISSION**

Sous l'autorité du chef de service, l'aide ménager(e) sociale(e) est appelé(e) à intervenir auprès de personnes âgées, de familles, de personnes malades, handicapées ou en difficulté pour accomplir les tâches d'entretien ménager.

Son rôle est de contribuer au maintien au domicile de ces personnes, en leur assurant un confort de vie. L'aide-ménager(e) social(e) agit en présence du bénéficiaire, dans son intérêt et dans le respect de son libre choix.

### **VOTRE PROFIL**

- Vous possédez un moyen de transport permettant de vous déplacer aisément entre les bénéficiaires.
- Vous répondez aux conditions A.P.E. au moment de l'engagement.

### **VOS ACTIVITES (non exhaustives)**

- Assurer l'entretien ménager, selon les consignes établies par l'assistante sociale ;
- Organiser son travail ;
- Utiliser les produits d'entretien et le matériel adéquat (fourni par le bénéficiaire), et appliquer les techniques appropriées ;
- S'adapter aux habitudes du bénéficiaire ;
- Être attentif à la situation du bénéficiaire en matière d'hygiène ou d'aménagement du logement ;
- Être à l'écoute de la situation du bénéficiaire ;
- Intégrer son action dans un cadre préventif ;
- Aider au niveau du repassage.

### **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

- Savoir travailler de manière autonome ;
- Avoir les capacités relationnelles, communicationnelles et de discrétion indispensables ;
- Respecter les règles de déontologie ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et/ou interdisciplinarité.

### **NOUS VOUS OFFRONS**

- Entrée en service directe dans le cadre d'un contrat de remplacement, avec possibilité d'évoluer vers un contrat à durée indéterminée.
- Temps partiel 28h/semaine.
- Salaire de base : échelle E2.
- Possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé et dans le secteur public.
- Le remboursement de vos déplacements en transports en commun et en vélo pour vous rendre sur l'entité de Pont-à-Celles.

- Le remboursement de vos frais de déplacement effectués sur l'entité pour vous rendre chez les bénéficiaires.
- 24 jours de vacances annuelles et jours fériés complémentaires (27 septembre, 2 novembre, 15 novembre, 6 décembre, 24 décembre après-midi, 26 décembre et 31 décembre après-midi).
- Possibilité de suivre des formations en lien avec la fonction.

## CANDIDATURES

---

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard pour le 15/10/2023** :

- Soit par courrier : CPAS de Pont-à-Celles  
Monsieur Romuald BUCKENS  
Président  
Rue de la Liberté 84  
6230 Pont-à-Celles
- Soit par courriel : [rh@cpas-pontacelles.be](mailto:rh@cpas-pontacelles.be)

Elles doivent être accompagnées :

- D'une lettre de motivation ;
- D'un CV ;
- D'un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de clôture de l'appel.

**Les candidatures tardives ou incomplètes à la date de clôture de l'appel ne seront pas prises en considération.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Isabelle QUINET au 071/84.93.17.

*Conformément au Règlement Général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel contenues dans son curriculum vitae et dans les autres documents annexes à la candidature aux seules fins de gestion de sa candidature et des emplois proposés.*

*Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant un an et sont ensuite supprimés.*

*Ils ne sont pas transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.*

*Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante :*

*A l'attention de Monsieur le Président, Centre Public d'Action Sociale, Rue de la Liberté 84 à 6230 Pont-à-Celles OU par mail au délégué à la protection des données : [dpd@cpas-pontacelles.be](mailto:dpd@cpas-pontacelles.be).*

*Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation à ce sujet auprès de l'autorité de protection des données ([contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)) ou par la poste (Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles), le cas échéant, à l'encontre du responsable de traitement, le Bureau Permanent du CPAS de Pont-à-Celles.*